

Déclaration de performance No. CPR-FR/0151

1. Code d'identification unique du produit type : **ULTRAPLAN MAXI FIBRE**
2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4 du RPC :

RAGREAGE DE SOL BASE CIMENT POUR PREPARATION DE SUPPORT (CT-C30-F5)

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant :

Pour la préparation des supports en intérieur

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 : **MAPEI France – 29, Avenue Léon Jouhaux – 31140 ST ALBAN - www.mapei.fr**
5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :

Non applicable

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V : **Système 4**

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :

L'organisme notifié n'intervient pas

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :

Non applicable

9. Performances déclarées

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu Emission de substances corrosives Perméabilité à l'eau Perméabilité à la vapeur d'eau Résistance à la compression Résistance à la flexion Résistance à l'usure Isolation au bruit Absorption du bruit Résistance thermique Résistance chimique	Classe E CT NPD NPD C30 F5 NPD NPD NPD NPD NPD	EN 13813:2002

10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.
La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par : **M. Gilles Bolle Reddat – Directeur Technique**

Saint Alban, 16/05/2014



[FR/0151.0/FR]

MARQUAGE CE conformément au CPR 305/2011 et EN 13813:2002

	 <p>29, Avenue Léon Jouhaux 31140 ST ALBAN - FRANCE www.mapei.fr</p>
<p>14 CPR-FR/0151 EN 13813:2002 - CT- C30 - F5 ULTRAPLAN MAXI FIBRE</p> <p>Ragréage de sol base ciment pour la préparation des supports en intérieur</p> <p>Réaction au feu : Classe E Emission de substances corrosives : CT Perméabilité à l'eau : NPD Perméabilité à la vapeur d'eau : NPD Résistance à la compression : C30 Résistance à la flexion : F5 Résistance à l'usure : NPD Isolation du bruit : NPD Absorption du bruit : NPD Résistance thermique : NPD Résistance chimique : NPD</p>	